

DELIBERATION n° 2020 – 02
en date du 28 Mai 2020
portant sur la création de six postes
d'Adjoints au Maire

Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Just-le-Martel s'est réuni à la Mairie le 28 Mai 2020 à 20h selon convocation en date du 15 Mai 2020, sous la présidence du Maire, Monsieur Joël GARESTIER, Madame Océane MICAUD étant secrétaire de séance.

Sont présents : M. GARESTIER Joël, Maire,
M. HENRY Philippe, Mme AUPETIT-BERTHELEMOT Christelle, M. VERGER Manuel, Mme CARRILLO Martine, M. GARCIA Jean-Luc, Mme DE PAIVA Régine, M. GLANDUS Bernard, Mme CHABROUX VICENTE Patricia, MM. SIMON Patrick, GIRARD Stéphane, PEAUDECERF Sébastien, Mmes TOUCAS Hélène, DESMOULIN Christelle, COUTY Isabelle, BASSALER Virginie, MM. Jean-Philippe NANEIX, Brice APPERT, Mmes Emilie TALLET, Océane MICAUD, M. André GAILLARD, Mme Claude THIBAUT GUILLON, M. Victor GRANDJACQUOT, Conseillers Municipaux

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2122-2 ;
Considérant que le Conseil Municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger ;
Considérant cependant que ce nombre ne peut pas excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal ;
Considérant que ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 6 adjoints.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité des membres présents :

DECIDE

Article 1 :

D'approuver la création de 6 (six) postes d'Adjoints au Maire.

Article 2 :

De donner pouvoir à Mr le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

Article 3 :

Les dispositions de la présente délibération prendront effet après transmission aux services de l'Etat et publication et ou notification.

Article 4 :

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.

Nombre de membres en exercice	23
Nombre de membres présents	23
Nombre de suffrages exprimés	23
Votes pour	21
Vote contre	0
Abstention	2



Fait à Saint-Just-le-Martel
Le 28 mai 2020.
Le Maire,

Joël GARESTIER



Transmis au représentant de l'Etat le : 29 mai 2020
Publié le : 29 mai 2020